

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

COMMUNE DE SAINT-AUBIN-LE-CLOUD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

• **Procès-verbal de la séance du 7 septembre 2017**

L'an deux mille dix-sept, le sept du mois de septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Aubin le Cloud dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence d'Alain PIED, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29.08.2017

Étaient présents : Alain Pied, Patricia Meunier, Jacques Grolleau, Marie-Line Lusseau, Francis Roy, Serge Jardin, Patricia Schaaf, Christophe Pillet, Laurence Parent, Julia Stiles, Philippe Chapot, Carole Cousseau, Hervé-Loïc Boucher, Stéphane Bourdeau, Fridoline Reaud, Pierre Zéroual, Sandrine Largeau, Christine Retrain.

Absente excusée :

- Laurence Diguët donne pouvoir à Carole Cousseau ;

Secrétaire de séance : Marie-Line Lusseau

Lecture du procès-verbal de la séance du 29 juin 2017, adopté à l'unanimité.

Ouverture de crédit en investissement.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la prévision de réhabilitation de la salle polyvalente et nous devons prévoir le financement de cette étude.

DESIGNATION DES ARTICLES		CREDITS SUPPLEMENTAIRE A VOTER	
N°	INTITULE	RECETTES	DEPENSES
2313-0291	Autres bâtiments		-15 000.00
2031-0345	Etude		15 000.00
		0.00	0.00

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter cette ouverture budgétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité cette ouverture de crédit.

Enquête publique zonage assainissement.

Monsieur le Maire rappelle l'enquête publique du Syndicat des Eaux de la Gâtine concernant le zonage d'assainissement collectif sur notre territoire qui s'est déroulée du 26 juin 2017 au 27 juillet 2017.

Après affichage et publicité dans les journaux, aucune observation n'a été formulé dans le registre d'enquête à disposition dans notre Mairie.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal n'émet aucune remarque sur cette enquête.

Avancement de grade au poste d'agent de Maitrise Principal.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que lors de la CAP du CDG 79 en date du 26 juin dernier, un avis favorable a été donné à l'avancement de grade d'un Agent de Maitrise au poste d'Agent de Maitrise Principal.

Il faut ouvrir ce poste afin de nommer cet agent au 01.11.2017.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide l'ouverture de ce poste et la nomination de cet agent au 01.11.2017 et mandate le Maire à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Dématérialisation des actes budgétaires et des délibérations et tous documents devant être transmis au contrôle de légalité.

Monsieur le Maire rappelle les différentes démarches de dématérialisation concernant les transmissions de nos actes et documents au contrôle de légalité.

Nous avons fait les démarches auprès de différents opérateurs pour la transmission de nos actes et actes budgétaires ; nous vous proposons l'opérateurs : CDC FAST 120-122 rue de Réaumur 75002 PARIS.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le Choix de cet opérateur et mandate Monsieur le Maire pour signer la convention avec la préfecture pour la dématérialisation et pour faire toutes les démarches nécessaires à la mise en place de cette dématérialisation.

Versement subvention au CCAS.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'accueil de la famille syrienne et que le CCAS fait le lien financier en attendant que les organismes sociaux mettent en place les différents financement (RSA ; APL... et autres).

Une demande de subvention auprès du Département rééquilibrera ces dépenses.

Mais le budget du CCAS manque de trésorerie en attendant cette subvention.

La Commune est sollicitée afin d'accorder cette avance sous forme de subvention au CCAS pour un montant de 9 000€ et pour verser cette somme il est nécessaire d'effectuer une décision modificative budgétaire.

DESIGNATION DES ARTICLES		CREDITS SUPPLEMENTAIRE A VOTER	
N°	INTITULE	RECETTES	DEPENSES
67	Charges exceptionnelles		-9000.00
657362	CCAS		9000.00
		0.00	0.00

Après discussion, et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide cette demande et mandate Monsieur le Maire à signer tous document nécessaire à ces écritures.

Diverses informations :

- Constitution d'un groupe de travail afin d'étudier les différentes démarches sur le projet d'une Mutuelle Communale.
 - o Ils se sont proposés :
 - Laurence Parent ;
 - Serge Jardin ;
 - Pierre Zéroual ;

- Commission Vivre ensemble : réunion le mardi 26 septembre 2017 à 20 heures au Buissonnets.

Clôture de séance.